MINISTERE DES DOMAINES DU CADASTRE ET DES AFFAIRES FONCIERES DIB

PAIX-Travail-Patric

DELEGATION REGIONALE DU LITTORAL

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU WOURI

CONSERVATION FONCIERE DU WOURI BA

Nº 15 /Y.10/MINDCAF/5/P530 9

CERTIFICAT DE PROPRIETES

Le Conservateur Foncier du Wouri B soussigné,

Certifie que la parcelle de terrain non bitie, d'une superficie de 01ha 95a 21ca, sise au lieu-dit Japoma-Bakoko, quartier de Bassa, Arrondissement de Douala 3°, formant les lots 01 à 08 du bloc 117, objet du Titre Foncier n' du Expartement du Wouri, dabli le 13/01/2009, volume 199, folio 145,

Pour l'avoir acquis par morcellement du titre foncier n' 24041 du diportement du Wouri.

Ledit titre foncier sur lequel le duplicatum nº1 nœ dive le 13/01/2009, a fait l'objet de Quatre (04) morcellements à l'issu duquel la superficie théorique restante est de 01ha 50a 21ca et n'est grevé daucun droit ni charges écls

Le pesent certificat est divea la requite de Madame, en date du 06/05/2014, pour informations. /- --

Car: 3000 F CFA Qce nº H19180126 Du 06/05/2014 Donala le MAY 2014
Benjamin Marier